

COMPTE-RENDU DU CA DU 13. 06. 2019.

Présences : Eric G, Marie VB, Vincent M, Michel V, Elske S, Bertrand H, Marie-Claude M, Jacques M, Mireille R.
Delphine est excusée.

Le dernier compte-rendu est accepté.

Points à l'ordre du jour :

- Préparation de la journée du 2 juillet.
- Point sur les formations.
- Retours sur la rencontre avec le personnel de l'USP de ce jour.
- Entretiens de l'été avec Mireille.
- Les diverses fonctions qu'assument Marie-Claude et comment la décharger ?
- Divers.

Préparation de la journée du 2 juillet.

En plus du groupe de bénévoles, seront aussi invités : Laurent, Mélissa, Anne Levadoux et Mireille. Eric propose un tour de table pour avoir l'avis de chacunE sur l'organisation de cette journée. La question qui ressort et divise les membres porte sur la tenue d'un grand groupe de parole qui rassemblerait tous les accompagnants ou sur la formule actuellement en vigueur de 2 groupes. Eric réprecise les objectifs de la journée, à savoir : « Être ensemble », « Avoir du temps pour échanger », « passer un moment de convivialité et de partage ».

En conclusion la journée se prévoit ainsi :

- | | |
|-------------|--------------------------------------|
| 15h30 – 16h | pratico-pratique. |
| 16h – 18h | groupe de parole (un seul groupe) |
| 18h - 19h | réunion plénière – bilan de l'année. |
| Dès 19h | Repas, fête |

Le lieu : chez Patricia Sève (nouvelle bénévole), chemin des Sétérets à Crest.

Point sur les formations.

Les 21 et 22 septembre : week-end pour les nouveaux bénévoles.
Samedi de 14h à 18h : Instructions et formations données par Vincent, et Eric.
Dimanche de 10h à 17h : Idem, avec la participation des anciens qui le souhaitent, dès le repas de midi.
Le w.e. se passera au gîte d'Anna et Georges au dessus de Saillans.

Les 28 et 29 septembre : Maladie Alzheimer – Aphasie.
Intervenantes : Mesdames Guillemaud pour la maladie d'Alzheimer, Sylvie Sagot sur son expérience de musicienne dans les milieux des EHPAD (avec une vidéo sur l'EHPAD de Cluny) et Anne Peillon sur l'aphasie.
Ce w.e. aura lieu à Saint Géraud.

En Novembre, le w.e. sur le travail du clown avec Sandra Meunier aura lieu à l'Aube.

Pour l'an prochain, en début d'année nous prévoyons une formation sur le deuil des enfants.

Les différentes fonctions qu'assume Marie-Claude et comment la décharger ?

Marie Claude communique au CA les diverses sollicitations auxquelles elle se trouve confrontée actuellement et la charge que cela représente pour elle.

Après un temps d'échange et de réajustement, il est décidé de mieux répartir certaines fonctions et d'en faire part aux membres et sympathisants d'Actes en mieux formalisant les divers secteurs sur la plaquette de l'association. Pour cela, il sera fait appel à Laurent et Mélissa pour rajouter ces divers postes et les coordonnées de leurs responsables.

Les responsabilités se diviseront de la manière suivante :

Les demandes de nouveaux postulants = Marie-Claude et Elske.

Les accompagnements des bénévoles = Marie-Claude et Elske.

Les accompagnements en EHPAD ou domicile dans le cretois = Jacques.

Les accompagnements « « « dans le diois = Chantal

Les endeuillés dans le diois = Michel

Les endeuillés dans le cretois = Vincent

Pour les autres appels, il faut que chacun se sente une certaine responsabilité.

Celle ou celui qui reçoit l'appel prend en compte la personne et l'aiguille sur la/le responsable le plus à même de répondre à sa demande.

Retours sur la rencontre avec le personnel de l'USP.

La salle était pleine, ce qui prouve une réelle motivation pour se retrouver et partager.

Les quatre nouveaux bénévoles étaient présents.

Les demandes faites aux bénévoles par les équipes USP :

- que la présence d'Actes soit plus visible= afficher la charte dans les locaux et dans les flyers mis à disposition,
- que le jeu de carte sur les directives anticipées édité par la SFAP permette au personnel USP et aux bénévoles de s'exercer ensemble avant de le mettre à disposition,
- demande de plus de liens entre soignants et accompagnants par exemple en partageant des « cafés philos », des lectures ...
- compte-tenu du don prévu par le comité philanthropique de la caisse d'épargne, le personnel de l'USP demande s'il ne serait pas possible d'améliorer matériellement les conditions d'accueil par l'achat de fauteuils, lits d'appoint, plateaux, plaid, etc. pour les chambres et lieux de rencontres de l'Unité ? Certains membres du CA sont hésitants face à cette demande, d'autres sont catégoriquement contre ces achats, argumentant qu'ils sont de la responsabilité financière des pouvoirs publics et non d'associations privées comme ACTES. Le débat reste en suspend et devra être repris.

Entretiens individuels de l'été.

Mireille vient d'envoyer la proposition d'une rencontre en juillet/août, à tous les bénévoles accompagnants ainsi que le planning possible au cours de ces 2 mois.

Cet entretien permettra un bilan sur l'année écoulée (les changements de l'année et comment chacune et chacun se ressent dans ce « nouveau » ?).

Quelles formations nécessaires pour l'année à venir ?

Autres questions possibles ?

Divers.

- Jacques informe qu'un don de 550€ et un de 100€ ont été versés à Actes. Des remerciements et un reçu viennent d'être envoyés.
- La demande de 8.600€ au comité philanthropique de la caisse d'épargne est en cours. Jacques pose la question de transférer les comptes d'Actes de la banque postale à la caisse d'épargne, le CA est dubitatif. Cette proposition est à reprendre plus tard.

- La demande de soutien financier adressée à M. Mariton pour la venue de Sandra Meunier est actuellement sans réponse.
La pré-vente de billets pour cette manifestation est à discuter et à organiser lors de la journée du 2 juillet.
- Pour son 2eme mandat de président, Eric est prêt à laisser sa place si quelqu'un se manifeste.
- Pour la clé d'entrée à la salle du conseil, avec les nouveaux horaires du GP, il faut recontacter le secrétariat de direction de l'hôpital et donner nos horaires.
- La nouvelle loi sur la bio-éthique risque de pousser peu à peu l'accompagnement bénévole en soins palliatifs sur des voies de garage, notre rôle est aussi de sensibiliser les politiques à cette question.
Il nous faut recontacter les 3 députés de la République en Marche pour solliciter une rencontre.

Le prochain CA = le 8 octobre à 17h 30.

MR, le 28. 06.2019